UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

L'école de Science infirmière

Trousse d'informations

Vers l'avenir

2023/2024

Tables des matières

Page

01 Mot de bienvenue 03

02 Vision mission et valeurs de l'ERSI 04

03 Liste du personnel administratif 05

04 Services aux étudiants 06-08

05 A | Renseignements Généraux 09-11

- Adresse courriel et NI
- Profil étudiant
- Cours obligatoires de français
- Cours obligatoires d'anglais
- Cours au choix et cours OFG
- Cours de biologie (BIOL 2133/2233)
- Condition de maintien
- Répertoire universitaire

06 B | Renseignements Généraux 12-14

- Pré-requis pour les cours cliniques
- Exigences immunitaires
- Exigence RCR
- Exigence de la vérification dossier judiciaire
- Matériel requis pour les cours cliniques
- Informations additionnelles des cours cliniques

07 Annexe: 15-21

Annexe A - Profil de l'étudiante ou de l'étudiant
Annexe B - Formulaire d'état immunitaire
Annexe C

Le 15 juin 2023

Chères personnes étudiantes,

Bienvenue aux nouvelles admissions à l'École de science infirmière, du campus de Moncton !

Nous espérons que vous avez passé un très bel été et que vous amorcez ou continuez votre programme d'études avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme. Afin d'éviter un retard dans le cheminement de vos études, nous vous demandons de prendre connaissance et de respecter les consignes retrouvées dans cette trousse.

Pour toute information supplémentaire ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'équipe du personnel administratif (qui se retrouve à la page 5).

En tant que directrice de l'École, je vous souhaite une excellente entrée et du succès dans vos études.

Au plaisir de vous rencontrer lors de vos études.

Suzanne Harrison

Directrice École de science infirmière
Campus de Moncton

Vers l'avenir

Vision

Excellence en formation infirmière en français afin de développer des chefs de file dans l'exercice de la profession.

Mission

Former des infirmières et des infirmiers compétents se démarquant par leur leadership, leur résilience et leur contribution à l'évolution de la profession, du système de santé et de la société.

Valeurs

Respect
Honnêteté
Compassion
Engagement
Collaboration
Responsabilisation
Innovation

Vers l'avenir

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE L'ÉSI, Campus de Moncton

Suzanne Harrison
Directrice de l'École Réseau de Science Infirmière
Téléphone:(506)858-4342
Courriel : suzanne.harrison@umoncton.ca
Bureau : 105 JB

Marjolaine Dionne
Professeure et gestionnaire des dossiers étudiants
Téléphone : (506) 858-2172
Courriel : marjolaine.dionne.merlin@umoncton.ca
Bureau : 113 JB

Nathalie Desroches
Coordonnatrice de stage
Téléphone : (506) 858-4267
Courriel : nathalie.desroches@umoncton.ca
Bureau : 110 JB

Chantal Arsenault
Adjointe Administrative
Téléphone : (506) 858-3706
Courriel : chantal.arsenault@umoncton.ca

Lyne Richard
Secrétaire
Téléphone : (506) 858 - 4255
Courriel : lyne.richard@umoncton.ca
Bureau : 108 JB

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Comptoir de services
Téléphone : 506-858-3737
Courriel : infocentre@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-infocentre/
Ouverture des heures : lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Aide aux études et accommodements

Services de santé et psychologie
Téléphone : 506-858-4007
Courriel : santepsychologie@umoncton.ca
Site web :https://www.umoncton.ca/umcm-santepsychologie

Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante
Téléphone : (506) 858-4037
Courriel : international@umoncton.ca
Site web : www.umoncton.ca/umcm-etudiants/international

Centre d'accommodement
Téléphone : (506) 858-3794
Courriel : accommodement.umcm@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-appuisoutien

Programme de mentorat
Téléphone : (506) 858-3794
Courriel : reussite@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-reussite/mentorat

Centre d'aide en français
Téléphone : (506) 858-4319
Courriel : constel@UMoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-caf/

Méthodes d'étude : Coach à l'apprentissage
Téléphone : 506-858-3708
Courriel : coach@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-reussite/methodesdetude

Programme REBONDIR
Courriel : rebondir@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-appuisoutien/rebondir

Service d'orientation et de recherche de travail
Téléphone : (506) 858-3707
Courriel : orientation@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-orientationtravail/

AUTRES SERVICES UTILES

Bibliothèque Champlain
Téléphone : (506) 858-4012
Courriel :bichamp@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-champlain/

Service à la vie étudiante et socioculturelle
Téléphone : (506) 858-4554
Courriel : loisirs@umoncton.ca
Site web : www.umoncton.ca/umcm-sls

Service d'intervention en matière de harcèlement
Téléphone : (506) 858-4007
Courriel : consentement@umoncton.ca
Site web : www.umoncton.ca/umcm-santepsychologie/node/30

Fédération étudiante du Campus universitaire de Moncton (FÉCUM)
Téléphone : (506) 858-4484
Courriel : info@fecum.ca
Site web : www.fecum.ca

Direction générale des technologies (DGT)
Téléphone : (506) 858-2100
Courriel : dgt@umoncton.ca
Site web :www.umoncton.ca/umcm-dgt

CEPS
Téléphone : (506) 858-4545
Site web : ceps@umoncton.ca

Conseil étudiant 2023-24

Co-présidence : Noémie Picard et Danica Leblanc
Vice-présidence académique : Aurelle Fortin
Vice-présidence Interne : Amélie Perreault
Vice-présidence Externe : Danika Beaudin
Secrétaire : Ibtihal Naam
Trésorière : Erica L'Italien
Représentante des 2e année : Camylle Leblanc
Représentante des 3e année : Chloé Duguay
Représentante des 4e année : Emma Sweeney
Déléguée officielle à l'Association des étudiant(e)s en science infirmière : Ruth Bawa
Représentante des personnes d'origine internationale : Victoire Kedi

courriel : CEESI@umoncton.ca

Étudiantes mentores en science infirmière

Pour l'accompagnement des étudiants en 1ère année
Vangu Betthy Khiedi
Rija Ny Aina Fidèle Rabearivelo
Julie St-Coeur

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADRESSE COURRIEL ET NI

Vous avez reçu lors de votre admission un nom d'utilisateur ex : **eab1234** et un NI (**Numéro d'Identification** ex : **A00012345)**. Votre nom d'utilisateur sera aussi utilisé pour créer votre adresse courriel étudiant (ex : **eab1234@umoncton.ca**). Cette adresse courriel universitaire devra être celle que vous utiliserez tout au long de votre programme. Il sera important de vérifier vos courriels régulièrement et d'y répondre.

PROFIL ÉTUDIANT

Vous avez reçu un profil indiquant tous les cours requis pendant vos quatre années de formation (voir Annexe A). Celui-ci vous permettra de suivre votre cheminement universitaire. De plus, vous pouvez accéder le profil au lien suivant : **https://www.umoncton.ca/umcm-fsssc-scienceinfirmiere/node/1**

Le règlement 10.1.1 du Répertoire stipule que « l'étudiante ou l'étudiant suit normalement le profil de son programme ». Cela signifie qu'il faut normalement respecter le nombre de crédits prévus et la séquence des cours pour chacune des sessions (par exemple, compléter les cours de première année avant de débuter ceux de la deuxième année du programme et ainsi de suite).

Il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** de vous assurer que vous êtes inscrits aux bons cours pour chaque session. Si vous avez des questions en lien avec votre cheminement, n'hésitez pas à consulter la gestionnaire des dossiers étudiants de 1er cycle, Marjolaine Dionne ou l'adjointe administrative Chantal Arsenault.

COURS OBLIGATOIRES DE FRANÇAIS

Un test de classement en français est obligatoire pour tous les étudiants qui fréquentent l'Université de Moncton. À la suite du test de classement, vous recevrez votre classement en français par l'entremise d'un courriel du département de français. Pour des informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site web : https://www.umoncton.ca/umcm-fass-langues/testdeclassement.

Selon le règlement 6.1.3 du Répertoire, la personne étudiante doit avoir obtenu tous les crédits de français exigés pour combler leurs besoins de formation linguistique avant de pouvoir s'inscrire à tout cours de niveau 3000 et 4000. **Cela signifie qu'il faut avoir réussi tous les cours FRAN exigés avant de débuter la troisième année de votre programme d'études**. Si vous devez suivre plus de six (6) crédits en français, vous pouvez éviter une surcharge de cours en faisant les cours FRAN à la session printemps-été à la fin de la première année du programme. Le baccalauréat en science infirmière exige obligatoirement le FRAN 1500 et FRAN 1600. Les cours FRAN 1101, FRAN 1102 et FRAN 1003 peuvent être crédités comme cours au choix au programme.

COURS AU CHOIX ET COURS OFG

Selon le règlement 1.6.3 du Répertoire de l'Université de Moncton, les cours au choix doivent être de contenu différent ou de niveau supérieur au contenu d'un cours déjà réussi. À cet effet, "l'Université se réserve le droit de ne pas accepter un cours au choix dont le contenu est semblable ou de niveau inférieur au contenu d'un cours déjà réussi".

Il est important de tenir compte de cette exigence lorsque vous choisissez vos cours au choix.Vous pouvez consulter la responsable des dossiers étudiants pour vous assurer que les cours aux choix que vous avez choisis sont acceptés par l'École de science infirmière.

COURS OBLIGATOIRES D'ANGLAIS

Un test de classement en anglais est obligatoire pour tous les étudiants au baccalauréat en science infirmière. À la suite du test de classement, vous recevrez votre classement en anglais par l'entremise d'un courriel du département d'anglais. Pour des informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site web : https://www.umoncton.ca/umcm-fass-anglais/node/4. Le baccalauréat en science infirmière exige trois (3) crédits en anglais (exigence minimale cours ANGL 1022). Si votre classement en anglais est au-delà du cours ANGL 1022 (ANGL 1031, ANGL 1032, ANGL 1041 ou ANGL 1042), vous pouvez remplacer votre cours d'anglais avec un cours au choix de (3) crédits.

L'École de science infirmière tente, dans la mesure du possible, de choisir des manuels de classe et des recueils de textes en français lors des premières années du programme. Mais il est fort probable que vous ayez à vous procurer des manuels de classe en anglais. Voir politique linguistique no. 9 http://socrate.umoncton.ca. Si vous n'êtes pas à l'aise dans cette langue, nous vous recommandons de vous inscrire à des cours d'anglais, ces cours pourront être utilisés comme cours au choix au programme.

COURS BIOL 2133 / BIOL 2233

Selon le règlement de l'École de science infirmière, vous devez réussir les cours de BIOL 1133 Anat.physiol.humaine I et BIOL 1233 Anat. physiol. humaine II pour être promue à ladeuxième année du programme du Baccalauréat en science infirmière.

De plus, vous devez réussir les cours *BIOL 2133 Physiologie humaine I* et *BIOL2233 Physiologie humaine II* pour être promue à la troisième année du programme du Baccalauréat en science infirmière. **Si vous n'avez pas réussi ces deux cours, vous ne serez pas autorisée à vous inscrire aux cours de la troisième année du programme.**

CONDITION DE MAINTIEN

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, la personne étudiante doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,30.https://www.umoncton.ca/repertoire/programmes?programme_select=141

À chaque fin de session, votre moyenne cumulative est calculée par le Registrariat et, si votre moyenne ne respecte pas les exigences minimales, votre dossier est étudié par l'École. Par conséquent, votre maintien au programme dépend de votre moyenne cumulative. Vous pouvez consulter la gestionnaire des dossiers étudiants de 1er cycle pour plus de précisions.

La personne étudiante qui obtient la note "E" dans un cours SINF de niveau 2000, 3000 ou 4000 **ne sera pas permis d'entreprendre des cours SINF de ce même niveau avant la fin de l'année académique** à moins d'une permission spéciale à la suite de l'évaluation du dossier.

RÉPERTOIRE UNIVERSITAIRE

La connaissance des règlements universitaires, des programmes et des procédures ainsi que l'obligation de s'y conformer sont une responsabilité individuelle.(https://www.umoncton.ca/repertoire/programmes?programme_select=141)

PERMIS DE TRAVAIL (étudiants internationaux)

Le programme d'études comporte des heures de stage de travail obligatoires. Avant d'être admissible à participer à ces activités obligatoires en milieu de travail, un permis de travail « stage coop » valide est requis.

Important : Ce permis de travail « stage coop » peut être utilisé uniquement pour les périodes de stage de travail qui sont obligatoires dans le cadre de votre programme à l'Université de Moncton.

Vous pouvez demander le permis de travail « stage coop » simultanément avec votre demande de permis d'études. Lors de votre demande de permis d'études :

- Indiquer que le travail est une composante essentielle de vos études.
- Utiliser la pièce jointe comme « Preuve d'exigence de travail à l'étude ».

Pour plus d'information concernant le permis de travail « stage coop » et la procédure pour faire la demande veuillez consulter le lien suivant sur le site web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/stagiaire.html

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION D'UN MILIEU SANS PARFUM

L'Université de Moncton demande à ses membres du personnel, ses professeurs et ses étudiants de **respecter son environnement « sans parfum »**. Plusieurs personnes sont très incommodées, voir malades (éternuement, allergies, crise d'asthme, migraines, etc.), lorsqu'elles sont exposées aux produits chimiques et aux odeurs de parfum. Nous vous demandons donc de bien vouloir les respecter en évitant de vous appliquer des produits parfumés, que ce soit parfums, huiles, crèmes, vaporisateurs, etc. avant de vous rendre dans nos établissements.

B. Cours cliniques

PRÉREQUIS

Dans le cadre du programme de science infirmière, la personne étudiante sera amenée à suivre plusieurs cours cliniques. Certains milieux exigent que les personnes étudiantes complètent des modules d'orientations ou autres formations avant le début du cours clinique. **La personne étudiante n'ayant pas complété les modules obligatoires se verra refuser l'accès aux milieux cliniques**. La personne responsable de la coordination clinique communiquera avec la personne étudiante, le cas échéant.

EXIGENCES IMMUNITAIRES

Plusieurs établissements de soin exigent des preuves d'immunisations contre certaines maladies contagieuses avant le début de l'expérience clinique. **La personne étudiante n'ayant pas démontré les preuves d'immunisations et /ou obtenu les immunisations requises se verra refuser l'accès aux milieux cliniques.** La personne étudiante devra donc s'inscrire au cours clinique l'année suivante, lorsque ce cours sera offert. Les frais reliés à la vaccination doivent être assumés par la personne étudiante.

Il est important de débuter les suivis pour compléter la fiche immunitaire (voir Annexe B). En premier lieu, communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région, le bureau de médecin et/ou infirmière praticienne afin d'obtenir une copie de votre profil immunitaire. Si vous avez votre carnet d'immunisation à l'enfance ou autres preuves d'immunisations, veuillez rassembler tous ces documents puisqu'ils seront importants pour compléter la fiche immunitaire de l'École de science infirmière.

Une fois que vous avez obtenu vos preuves ou si vous n'avez aucune preuve et que vous êtes inscrites au Campus de Moncton, il est fortement recommandé de prendre un rendez-vous avec une clinique de voyage privée dans la région. À noter qu'à partir de septembre, des services seront offerts au Campus de Moncton en personne. La coordonnatrice clinique pourra vous donner des informations dès la rentrée universitaire.

Nous vous demandons de bien respecter les consignes des professionnels de la santé afin de respecter les intervalles de temps entre les doses de vaccins. Au fur et à mesure que le formulaire (Annexe B) est rempli par le professionnel de la santé, il est important d'acheminer une copie à la coordinatrice clinique. La fiche immunitaire de la personne étudiante sera ajoutée à son dossier. L'ERSI se réserve le droit de partager les informations concernant les preuves immunitaires des personnes étudiantes aux établissements de santé où la personne étudiante effectuera son cours clinique.

La fiche immunitaire doit être remise à la personne responsable de la coordination clinique, Nathalie Desroches, au Campus de Moncton,au plus tard, le***1er décembre 2023***. Pour toute question, veuillez communiquer avec Nathalie Desroches dans les meilleurs délais afin d'éviter les retards dans le processus, qui pourraient entraver le cheminement du programme.

EXIGENCES SOINS IMMÉDIATS EN RÉANIMATION (SIR)

Le cours de ***SIR, niveau C,*** doit être complété par le **1er décembre 2023** , et ce avant le premier cours clinique. Ce cours est offert par diverses organisations dans la communauté. (Ex: la Société Canadienne de la Croix-Rouge, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ainsi que l'Ambulance St-Jean). Au début de la session automne, des formations de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC seront planifiées et offertes à l'ÉSI, possiblement lors des fins de semaine. Toutefois, la personne étudiante peut choisir de compléter la formation avec l'organisme de son choix et présenter la preuve de la certification avant la date limite. Les frais associés à ce cours sont à la responsabilité de la personne étudiante.

Le certificat doit être remis à la responsable de la coordination clinique, Nathalie Desroches, Campus de Moncton ou à Lyne Richard, secrétaire de l'école de science infirmière, avant l'échéancier.

À partir de la 2e année au programme, la personne étudiante doit compléter annuellement la recertification ***Dispensateur SIR, niveau C.*** *La personne étudiante pourra remettre le certificat* à Lyne Richard, secrétaire de l'école science infirmière. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la politique (*Prérequis: CertificationSoins Immédiats en Réanimation (SIR)*.

EXIGENCE DE LA VÉRIFICATION DOSSIER JUDICIAIRE

L'ÉRSI et les milieux cliniques exigent une preuve d'absence du dossier judiciaire, avant le début des cours cliniques. Ce document original, comprenant la vérification des antécédents auprès des personnes vulnérable doit être déposé au bureau de la personne responsable de la coordination des cours cliniques, Nathalie Desroches ou à Lyne Richard, secrétaire de l'école de science infirmière. La date limite pour déposer cette preuve est le **1er décembre 2023**.*À noter que la demande ne peut être effectuée qu'après avoir atteint l'**âge de 18 ans**.* Dans ce cas, veuillez consulter la personne responsable de la coordination clinique, Nathalie Desroches ou si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la politique (*Prérequis: Attestation du dossier judiciaire et la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables*).

MATÉRIEL REQUIS POUR LES COURS CLINIQUES

- **Uniforme** : L'uniforme de couleur bleu marin a été choisi par l'ERSI afin que les personnes étudiantes puissent être facilement identifiées par le personnel et les personnes soignées.
- **Chaussures** : Le port d'espadrilles blanches, grises ou noires avec un minimum de détails en couleur, propres et silencieuses est exigé en laboratoire et en clinique.

Nominette : Unenominettesera commandée par l'ESI indiquant le prénom de la personne étudiante et le logo de l'Université de Moncton. Celle-ci sera exigée en milieu clinique. Les coûts de la nominette devront être défrayés par la personne étudiante.

- **Stéthoscope** : Si vous voulez vous procurer un stéthoscope, on suggère un Littman dont le coût varie entre 80-130$ et le brassard Welch Allyn ou AMG physio logic **grandeur adulte.** Ces articles sont disponibles dans les pharmacies locales ou sur le site Amazon.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES DES COURS CINIQUES

Dès la première année, la personne étudiante débutera des cours cliniques dont l'horaire peut varier (par exemple, des relais de jour, soir ou fin de semaine). Lors de la 2e et 3e année au programme, des cours cliniques auront lieu à la session printemps -été. Les frais de déplacements vers les milieux cliniques devront être assumés par la personne étudiante.

Les frais de scolarité pour les cours cliniques de la session printemps-été de la 2e année et 3e année au programme varient dépendant du statut de la personne étudiante. Si la personne étudiante a un statut à temps complet (9 crédits ou plus) pendant la session d'hiver précédente, les frais des cours cliniques de la session printemps-été y sont inclus, donc aucun frais pour la personne étudiante. Si la personne étudiante a un statut à temps partiel (9 crédits ou moins) pendant la session d'hiver précédente, elle doit assumer les frais du ou des cours cliniques pendant la session printemps-été (ex : SINF 2734 = 4 crédits à facturer).

ANNEXE A

Nom : _____ NI : _____ Date d'admission : _____

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT ÈS SCIENCE INFIRMIÈRE
(120 CRÉDITS : 4 ANS)

MOYENNE : _____

PREMIÈRE ANNÉE		Note	Crédits
AUTOMNE (16 crédits)			
BIOL-1133	Anat. physiol. humaine I	___	3
FRAN 1600	**selon le test de classement **(OFG 8)**	___	3
PSYC-1000	Introduction à la psychologie	___	3
SANT-1003	Initiation aux études : santé **(OFG 1)** [1]	___	3
SINF-1814	**Fondements science infirmière**	___	**4**
HIVER (14 crédits)			
BIOL-1233	Anat. physiol. humaine II	___	3
FRAN 1500	**selon le test de classement **(OFG 8)**	___	3
SINF-1823	**Santé et chronicité**	___	**3**
SINF-1922	**Soin ainés et évaluation physique**	___	**2**
SOCI-1001	Introduction à la sociologie **(OFG 3)**	___	3
		Total : 30 crédits	

DEUXIÈME ANNÉE			
AUTOMNE (14 crédits)			
ANGL-1022	Language, writing and reading OU 3 crédits de cours au choix **(OFG 9)**	____	3
BIOL-2133	Physiologie humaine I	____	3
SINF-2813	**Chronicité et acuité**	____	**3**
SINF-2823	**Chronicité et acuité II**	____	**3**
SINF-2912	**Soin et chronicité**	____	**2**
HIVER (16 crédits)			
BIOL-2233	Physiologie humaine II	____	3
SANT-2003	**Pharmacologie et médication**	____	**3**
SINF-2833	**Chronicité et acuité III**	____	**3**
SINF-2843	**Santé et acuité**	____	**3**
SINF-2852	**Laboratoire en soin infirmier**	____	**2**
SINF-2922	**Soin et chronicité ou acuité**	____	**2**
PRINTEMPS/ÉTÉ (5 crédits)			
SINF-2935	**Soin et acuité**	____	**5**
		Total : 35 crédits	

(2 septembre 2010 / Révision : juin 2021/ Révision : Février 2023 CA

TROISIÈME ANNÉE		Note	Crédits
AUTOMNE (15 crédits)			
SINF-3323	**Approche inf. : enfant famille**	____	**3**
SINF-3513	**Périnatalité**	____	**3**
SINF-3533	**Approche inf. : santé mentale**	____	**3**
SINF-3803	**Santé des populations**	____	**3**
STAT-2653	Statistique descriptive **(OFG 5)**	____	3
HIVER (10 crédits)			
SANT- 3023	Méthodes de recherche en santé **(OFG 7)**	____	3
SINF-3912	**Soin périnatalité et pédiatrie**	____	**2**
SINF-3922	**Soin santé mentale**	____	**2**
Cours de formation générale (OFG 6) _____		____	**3**
PRINTEMPS/ÉTÉ (5 crédits)			
SINF-3933	**Soin médecine ou chirurgie**	____	**3**
SINF-3942	**Soin santé communautaire**	____	**2**
		Total : 30 crédits	

QUATRIÈME ANNÉE			
AUTOMNE (15 crédits)			
SINF-4814	**Santé et complexité**	____	**4**
SINF-4823	**Leadership et gestion de soins (OFG 4)**	____	**3**
SINF-4912 : Soin et complexité I ou SINF-4922 : Soin et complexité II		____	**2**
Cours de formation générale _____	**(OFG 2)** [1]	____	3
Cours à option dans les disciplines connexes _____		____	**3**
HIVER (10 crédits)			
SINF-4803	**Théories et tendances**	____	**3**
SINF-4912 : Soin et complexité I ou SINF-4922 : Soin et complexité II		____	**2**
SINF-4935	**Préceptorat**	____	**5**
		Total : 25 crédits	
		Grand total : 120 crédits	

***Classement en français :*
Classé : **FRAN 1500 et FRAN 1600 (cours obligatoires)** NON OUI
Classé : FRAN-1003 + FRAN-1500 + FRAN-1600 NON OUI
Classé : FRAN-1101 + FRAN-1102 + FRAN-1500 + FRAN-1600 NON OUI
Classement en anglais : _____
Exigence ANGL : ANGL-1022 NON OUI _____ ***ou*** *CHOIX* _____

ANNEXE A

Tableau 2 : Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en science infirmière

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	**Cr.**
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 *Initiation aux études : santé*	3
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique **OFG 2**	3
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI 1001 *Introduction à la sociologie*	3
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	**SANT 2003 *Pharmacologie et médication***	3
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 *Statistique descriptive*	3
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique **OFG 6**	3
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé*	3
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 *Communication orale* FRAN 1600 *Communication écrite*	3 3
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 Language, writing and reading OU 3 crédits de cours au choix	3

Notes :

[1] Dans le cadre du programme de baccalauréat en science infirmière, vous devez compléter **102 crédits de formation fondamentale** et **18 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG), lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de baccalauréat en science infirmière, la formation fondamentale permet de répondre à 4 OFG :

OFG 3 au moyen du cours SOCI 1001 *Introduction à la sociologie.*
OFG 4 **au moyen du cours SANT 2003 *Pharmacologie et médication.***
OFG 5 au moyen du cours STAT 2653 *Statistique descriptive.*
OFG 7 au moyen du cours SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé.*

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à 3 OFG :

OFG 1 au moyen du cours SANT 1003 *Initiation aux études : santé.*
OFG 8 au moyen de deux cours de français : FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite.*
OFG 9 au moyen du cours ANGL 1022 Language, writing and reading *ou* 3 crédits de cours au choix.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux cours de trois crédits dans la **Banque de cours de formation générale** : un sous la rubrique OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisationet l'autre sous la rubrique OFG 6 *Sensibilité aux arts et lettres.*

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **un cours au choix dans les disciplines connexes** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université.

[2] **Liste de cours à option dans les disciplines connexes :**

- GERO 2020 *Vieillissement des individus;*
- PSYC 2670 *Psychologie gérontologique;*
- PSYC2700 *Intro. à la psychosexualité;*
- SOCI 2375 *Santé et sociétés ;*
- SOCI 3520 *Sociologie de la famille;*
- NUAL 1602 *Introduction à la nutrition*

BIOL 2613 Introduction à la génétique
BIOL 3253 Microbiologie
EDUC 1113 Psychopédagogie de l'enfant
EDUC 1123 Psychopédagogie des ados
KNEP 1102 Vie active et santé
PHIL 2235 Éthique
PSYC 2610 Développement de l'enfant

PSYC 2650 Dév. de l'ado**l.** et de l'adulte
PSYC 2810 Relations humaines
PSYC 2900 Comportement anormal
TSTX 1920 Intro à la toxicomanie

ou tout autre cours dans les disciplines connexes autorisé par la responsable ou le responsable du programme.

ANNEXE B

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

FORMULAIRE D'ÉTAT IMMUNITAIRE

Nom: _____
No. Assurance maladie: _____
Numéro d'identificationétudiant: _A00_____
Date de naissance: _____(jj) / ____(mm) / _____(aa)

TUBERCULOSE : Le TCT en 2 étapes est obligatoire
*Vaccin BCG dans le passé ☐ Oui ☐ Non (Il ne s'agit pas d'une contre-indication à subir le TCT)

1er TCT
Date de l'injection : _____ /_____ /_____ (jj mm aa)
Administré par : _____
Date de la lecture: _____ /_____ /_____ (48-72 heures après) (jj mm aa)
Résultat de l'induration: _____mm
Lu par:_____

2e TCT (7 -28 jours après la première dose)
Date de l'injection : _____ /_____ /_____ (jj mm aa)
Administré par : _____
Date de la lecture: _____ /_____ /_____ (48-72 heures après) (jj mm aa)
Résultat de l'induration: _____mm
Lu par:_____

***Si le résultat est positif ≥ 10mm : Devra être référé au service de santé pour rayon-x pulmonaire et/ou autres recommandations (Ex. Quantiferon)**

COMPLET ☐

COQUELUCHE ,DIPHTÉRIE ET TÉTANOS (dT/ dCaT): Preuve écrite que lapersonne étudiante a reçu au moins 3 vaccins (série primaire) contre ladiphtérie et tétanos(dt) et dont une dose doit être le vaccin dCaT).

1re _____ /_____ /_____ (jj mm aa), 2e _____ /_____ /_____ (jj mm aa), 3e _____ /_____ /_____ (jj mm aa), 4e _____ /_____ /_____ (jj mm aa),

5e _____ /_____ /_____ (jj mm aa), 6e _____ /_____ /_____ (jj mm aa)

Vérifié par: _____

Une dose dCaT obligatoire à l'âge adulte (à partir de 18 ans), mais recommandé d'attendre 5 ans pour la dose de rappel si dernière dose a été reçue à l'adolescence. Certains établissement de santé exigent une dose de rappel aux 5 ans.

Dose de rappel dCaT adulte (Doit se situer dans les cinq dernières années)
Date: _____ /_____ /_____ (jj mm aa)
Nom du vaccin: _____
Administré par : _____

COMPLET ☐
(Si aucune preuve, voir page 2)

ANNEXE B

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Nom: _____ NI : _____

Si aucun vaccin reçu ou preuve de vaccination manquante, débuter la série primaire dès que possible:

1e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
(dCaT) jj mm aa Administré par : _____

2e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
(dT) jj mm aa Administré par : _____
(4-8 semaines après la première dose)

3e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
(dT) jj mm aa Administré par : _____
(6-12 mois après la deuxième dose)

COMPLET ☐

POLIO (VPI) : Vaccin obligatoire si pas immunisé, antécédent pas connus ET pourrait être exposé à des cas de poliomyélite ou se rendre dans des régions avec éclosions de poliomyélite

1re _____ /_____ /_____, 2e _____ /_____ /_____, 3e _____ /_____ /_____, 4e _____ /_____ /_____,
jj mm aa jj mm aa jj mm aa jj mm aa

*La 4e dose de polio n'est pas requise si la 3e dose a été donné le jour du 4e anniversaire ou après.

Vérifié par: _____

COMPLET ☐

Si aucun vaccin de polio n'a été reçu et qu'il y a nécessité de le recevoir:

1e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par : _____

jj mm aa Administré par : _____
(4-8 semaines après la première dose)

3e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par : _____
(6-12 mois après la deuxième dose)

COMPLET ☐

ROUGEOLE-RUBÉOLE-OREILLONS : Preuve écrite que la personne étudiante a reçu au moins 2 doses de RRO, si aucune preuve, sérologie obligatoire.

1re _____ /_____ /_____, 2e _____ /_____ /_____ Vérifié par: _____
jj mm aa jj mm aa

Résultat sérologie: Positif Négatif Date: _____ /_____ /_____
jj mm aa

COMPLET ☐
(Si aucune preuve, voir page 3)

ANNEXE B

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Nom: _____ NI :_____

Si aucun vaccin RRO reçu:

1e dose _____ /_____ /_____ (jj mm aa) — Nom du vaccin : _____ — Administré par : _____

2e dose _____ /_____ /_____ (jj mm aa) (4 semaines après la première dose) — Nom du vaccin : _____ — Administré par : _____

COMPLET ☐

HÉPATITE B : Preuve écrite que la personne étudiante a reçu 3 vaccins (série primaire) contre l'hépatite B **ET** a subi un test sanguin (titrage) indiquant un taux d'anticorps anti-Hbs ≥ 10mUI/mL

1re _____ /_____ /_____ (jj mm aa), 2e _____ /_____ /_____ (jj mm aa), 3e _____ /_____ /_____ (jj mm aa),

Vérifié par: _____

Sérologie obligatoire : Anti-Hbs Date: _____ /_____ /_____ (jj mm aa)

Résultat sérologie : = _____UI/mL ☐ Positif ☐ Négatif Date: _____ /_____ /_____ (jj mm aa)

Vérifié par: _____

HÉPATITE B - suite

Si dosage négatif, administrer une dose (4e dose) de vaccin contre l'hépatite B, suivi d'une sérologie 1 mois après cette dose

4e dose _____ /_____ /_____ (jj mm aa) — Nom du vaccin : _____ — Administré par : _____

Titrage 1 mois après 4e dose: Anti-Hbs Date: _____ /_____ /_____

Résultat sérologie : = _____UI/mL ☐ Positif ☐ Négatif Date: _____ /_____ /_____ (jj mm aa)

Vérifié par: _____

Si le 2e Titrage est négatif, administrer deux autres doses (5e et 6e dose)

5e dose _____ /_____ /_____ (jj mm aa) (1 mois post 4e dose) — Nom du vaccin : _____ — Administré par : _____

5e dose _____ /_____ /_____ (jj mm aa) (5 mois post 5e dose) — Nom du vaccin : _____ — Administré par : _____

Si résultat sérologie < 10 mUI/mL après deux séries de vaccination, la personne est donc un non répondeur. Ne plus administrer de vaccin. Un encadrement médical est recommandé.

COMPLET ☐

ANNEXE B

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

(Si aucun vaccin reçu, voir page 4)

Nom: _____ NI :_____

Si aucun vaccin contre l'hépatite B reçu:

1e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par : _____

2e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par : _____
(1 mois après la première dose)

3e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par: _____
(5 moi après la deuxième dose)

COMPLET ☐

VARICELLE : Preuve écrite confirmant que la personne étudiante a reçu deux doses de vaccin contre la varicelle ou preuve écrite confirmant l'immunité

1re _____ /_____ / _____, 2e _____ /_____ /_____, Vérifié par: _____
jj mm aa jj mm aa

OU Résultat sérologie: Positif Négatif Date: _____ /_____ /_____
jj mm aa
Vérifié par: _____

Si aucun vaccin reçu ou résultat sérologie negatif ou « douteux » doit recevoir 2 doses

1e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par : _____

2e dose _____ /_____ /_____ Nom du vaccin : _____
jj mm aa Administré par : _____
(4-6 semaines post première dose)

COMPLET ☐

VACCIN ANTIGRIPAL: Fortement encouragé. Dans certains établissements de santé, ce vaccin est obligatoire.
Inscrire la date de la dernière vaccination s'il y a lieu: Date: _____ /_____ /_____
jj mm aa
Vérifié par: _____

COMPLET ☐

VACCIN COVID: fortement encouragé.

1re _____ /_____ / _____, 2e _____ /_____ /_____, 3e _____ /_____ /_____, 4e _____ /_____ /_____,
jj mm aa jj mm aa jj mm aa jj mm aa

Vérifié par: _____

COMPLET ☐

Formulaire d'état immunitaire complété

Par : _____ Titre/profession : _____
Signature : _____ Date : _____
Adresse et estampille (s'il y a lieu) : _____
_____

ANNEXE C

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Moncton, juin 2023

Chère étudiante, cher étudiant,

Étant donné que les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en science infirmière suivent des cours cliniques qui les amènent à intervenir dans divers milieux qui requièrent la vérification du dossier judiciaire, l'École réseau de science infirmière (ÉRSI) de l'Université de Moncton est dans l'obligation de respecter cette requête (Répertoire du premier cycle de l'Université de Moncton).

À cet égard, au début de votre première année d'études, vous devez vous présenter au bureau du corps policier de votre localité et remplir le *Formulaire de consentement à la divulgation de renseignements sur les casiers judiciaires incluant les secteurs vulnérables.* Par la suite, le corps policier vous remettra *l'attestation* stipulant votre situation judiciaire que vous devez ensuite acheminer à la coordonnatrice des cours cliniques de l'Université de Moncton, campus de Moncton, qui le placera dans votre dossier. Vous êtes responsable de défrayer les coûts le cas échéant. Par la suite, au début de chaque année universitaire subséquente, la coordonnatrice des cours cliniques vous demandera de signer une « Déclaration » stipulant que votre situation judiciaire présente toujours un RÉSULTAT NÉGATIF depuis la vérification initiale de votre situation judicaire.

Les agences ou les institutions impliquées dans la formation des étudiantes et des étudiants doivent être informées de la situation judiciaire.

Nathalie Desroches
Coordonnatrice clinique
Campus de Moncton
Université de Moncton

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Vers l'avenir